

DEPARTEMENT

HERAULT

DE LA COMMUNE de SAINT-JUST
34400

Date : 31-03-2026

Séance du 31 mars 2026

Numéro : 2026-03-31/05

L'an Deux-mille-vingt-six

et le 31 mars

à Dix-huit heures et quarante-cinq minutes

le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances**sous la présidence de : Monsieur Yves QUESADA, maire**

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
23	23	23

Date de la convocation

25/03/2026

Présents : M.M : ARNOLD Stéphane, BARON Michel, BERTELOOT Georges, BOU Cathy, DUGARET David, COLOMINES Souhila, COMBES Corinne, GABARROU Thierry, GARAND Stéphanie, MAY Carine, OLIVER Sandrine, OLIVIER Vincent, PERIOT Cyrille, PERRIER Jérôme, QUESADA Yves, REYNES Sophie, ROUX Jérôme, RUIVO Philippe, SANSONE Christian, SAVAL Jérôme, VIGLIETTI Andra**Procurations :** Mme CHASTRUSSE Evelyne à M. BARON Michel, Mme SABATIER Cathy à Mme REYNES Sophie**Absents :****Secrétaire de séance :** Mme REYNES Sophie

DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES (CAO)

Monsieur le Maire expose que, conformément aux dispositions des articles L1414-2 et L1411-5 du code général des collectivités territoriales, la commission d'appel d'offres est chargée d'attribuer les marchés publics passés selon une procédure formalisée.

Il précise que, dans les communes de moins de 3 500 habitants, cette commission est composée du maire ou de son représentant, président de droit, et de trois membres titulaires du conseil municipal, ainsi que de trois membres suppléants élus dans les mêmes conditions. Conformément aux dispositions en vigueur, les membres titulaires et suppléants sont élus au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage ni vote préférentiel.

Une liste unique de candidats a été présentée.

Après avoir procédé au vote, cette liste a été élue à l'unanimité.

Sont ainsi élus membres de la commission d'appel d'offres :

Membres titulaires :

Membres issus de la majorité municipale :

- Souhila COLOMINES
- Jérôme ROUX

Membre issu de l'opposition :

- Stéphane ARNOLD

Membres suppléants :

Membres issus de la majorité municipale :

- Georges BERTELOOT
- Thierry GABARROU

Membre issu de l'opposition :

- Michel BARON

Il est précisé que chaque membre suppléant est appelé à remplacer un membre titulaire en cas d'empêchement de celui-ci, dans l'ordre de la liste.

Envoyé en préfecture le 01/04/2026

Reçu en préfecture le 01/04/2026

Publié le

ID : 034-213402720-20260331-2026033105-DE

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- **de désigner les membres titulaires et suppléants de la commission d'appel d'offres tels que listés ci-dessus.**

**Fait et délibéré en séance,
Pour extrait conforme,
Le maire,
Yves QUESADA,**

